

## NEWSLETTER AHEL d'Octobre 2019

Chers adhérents,

Concernant le **PERMIS DE CONSTRUIRE DE LA SA HLM ALLIADÉ HABITAT SUR LE CHAMP « DUFURNEL appelé Projet XANADU »**, nous avons engagé une procédure de recours gracieux. Notre maire avait ainsi la possibilité de sortir la tête haute en annulant purement et simplement avant le 29 août 2019 ce Permis de Construire repoussé par l'essentiel de la population de Charvery / Bois-Dieu.

**Il ne l'a pas fait**, rejetant la perche que nous lui avons tendue, méprisant les conclusions de la médiation qu'il avait diligentée sur ce projet XANADU et les avis éloquents des commissaires de l'enquête publique et de l'Etat sur le PLU.H.

**Nous nous interrogeons à savoir si le conseil municipal a été informé de cette nouvelle procédure (à nos frais) compte tenu de son silence assourdissant !**

Nous vous rappelons que vos cotisations précédentes nous ont servi à financer notre procédure à l'encontre de la modification du PLU 2015. **Cette procédure que nous avons gagnée (Jugement du 21/06/2018 du Tribunal Administratif) nous a permis de stopper les velléités de bétonisation à outrance du secteur BOIS DIEUX CHARVERY et les projets de construction d'immeubles face à l'école maternelle de Bois-Dieu et de la place du Grand Creux, qui prévoyaient de détruire au passage deux maisons individuelles.**

**Aujourd'hui, afin de continuer à défendre vos droits, nous sommes contraints de poursuivre une nouvelle fois notre action en justice devant le Tribunal Administratif de Lyon.**

Cette longue procédure sera précédée dans six mois, par les élections municipales. Notre maire ne se représentera pas laissant à son successeur le soin de régler les graves dysfonctionnements relatifs à la trop forte urbanisation de nos quartiers ruraux et résidentiels.

Comme d'autres associations sur d'autres sujets et cela depuis plus de quatre ans, AHEL doit se battre pour la préservation de nos choix et notre qualité de vie, face à un maire et son équipe municipale sourde et indifférente aux demandes de leurs électeurs.

Nous vous tiendrons informés du déroulement de cette affaire pour vous permettre d'en tenir compte le moment voulu.

Vos cotisations n'ont qu'un seul objectif, nous permettre de poursuivre notre combat environnemental et démocratique.

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, merci de nous adresser vos cotisations et de relayer notre message autour de vous.

Pour le conseil d'administration AHEL

Le Président  
Alain BASSINI

PJ : Bulletin d'adhésion 2019

PS : N'hésitez pas à faire suivre à vos contacts